

Le marché des spiritueux décroît en France et se renforce à l'international

L'année 2018 a été une année contrastée : alors que les exportations de spiritueux poursuivent leur croissance, le marché national a été pénalisé par un contexte économique et sociétal instable.

Recul des ventes sur le marché national

En 2018, les ventes en grande distribution sont en diminution aussi bien en volume (275 millions de litres soit -2,1%) qu'en valeur (4,72 milliards d'euros soit -1,34%)¹ par rapport à 2017. Ce recul s'explique par plusieurs facteurs.

D'une part, les ventes de spiritueux se concentrant sur la fin de l'année, le secteur a été impacté par les événements liés au mouvement des « gilets jaunes ». D'autre part, contrairement aux autres boissons, les conditions climatiques n'ont pas dynamisé le secteur des spiritueux.

Concernant les spiritueux, deux catégories se démarquent toutefois : les rhums affichent +5,7 % en valeur (+3,3% en volume) et les gins progressent de 7,6% en valeur (+2,4% en volume).

Les innovations restent le principal vecteur de croissance du marché, qui continue de se prémiumiser pour répondre aux nouvelles attentes et exigences du consommateur.

En 2019, l'application de la loi Egalim au 1er février (application du SRP +10%) a eu pour conséquence une hausse des prix (5% à 8% selon les produits) sans pour autant créer de la valeur pour les entreprises. Dans un contexte de rentabilité décroissante, il paraît plus que jamais nécessaire d'enrayer la guerre des prix destructrice pour les fournisseurs.

Le CHR : incubateur de tendances pour les spiritueux

Le secteur des cafés-hôtels-restaurants représente 10% du volume des ventes de spiritueux. Les volumes diminuent légèrement en 2018 atteignant 28,7 millions de litres² (-1.46%). Les gins (+19%), les amers (+8,3%) et les rhums (+2,4%) poursuivent leur progression.

Porté par la tendance cocktail, le nombre de références dans les CHR se développe : +19% en 2 ans. Ce dynamisme bénéficie notamment aux marques développées par les PME/TPE.

¹ Source : Panel Nielsen Scantrack : ventes en grande distribution [hypermarchés (HM), supermarchés (SM), hard-discount (HD), proximi et drive], taxes incluses

² Source : CGA Nielsen

Les spiritueux : des fleurons français reconnus à l'export !

Les exportations de spiritueux atteignent le montant historique de 4,3 milliards d'euros (+1.8%) pour un volume de 445 millions de litres (+1,9%) soit l'équivalent de 53 millions de caisses de 12 bouteilles³.

Si le Cognac confirme sa performance, les liqueurs (+2%) et les rhums (+9%) contribuent également à la croissance des exportations en volume.

L'Amérique du Nord et l'Asie représentent 70% des exportations françaises de spiritueux.

Les vins et les spiritueux sont le deuxième poste excédentaire de la balance commerciale en croissance de 1,7%, sans lesquels la balance commerciale des produits alimentaires serait déficitaire.

Des entreprises actrices des territoires avec le spiritourisme

Le spiritourisme continue de se développer avec 1,8 million de visiteurs en France métropolitaine et en Outre-mer. Le lancement en 2018 du Guide bilingue Petit Futé « Spiritourisme » répertoriant les lieux de visite participe à la valorisation des savoir-faire et des métiers des producteurs de spiritueux.

Ancré sur l'ensemble du territoire avec plus de 100 sites à découvrir, le spiritourisme s'insère pleinement dans la politique ambitieuse de développement du secteur touristique impulsée par le gouvernement.

Pour amplifier cette dynamique les producteurs de spiritueux organisent un événement inédit « les Visites Privées des Spiritueux » les 11, 12, 13 octobre 2019.

Une filière qui s'engage pour plus de prévention

La Fédération Française des Spiritueux a remis en 2018 une contribution au plan national de santé publique "Priorité Prévention", construite avec l'ensemble des filières de boissons alcoolisées (Vin & Société, Brasseurs de France, Fédération Française des Vins d'Apéritif et Avec Modération !). Cette démarche, volontaire et constructive, s'articule autour de 30 propositions concrètes. Forte de cet engagement, la Fédération Française des Spiritueux a été à l'initiative de la création de "Prévention et Modération", une association qui a pour vocation de mettre en œuvre le plan de prévention avec l'ensemble des parties prenantes.

Aujourd'hui, moins de 0,2% des 4 milliards d'euros de recettes fiscales avant TVA sur l'ensemble des boissons alcoolisées (spiritueux, bières, vins) sont allouées à la prévention des comportements à risque.

« Malgré une année mouvementée, nos entreprises ont su rester dynamiques et s'engager afin de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs, de la préservation de l'environnement à la promotion de la consommation responsable. Ces démarches paraissent aujourd'hui indispensables à la pérennité de nos métiers et savoir-faire. » déclare Michel Gayraud, Président de la FFS.

³ Chiffres FEVS

*Créée en 1996, la **Fédération Française des Spiritueux (FFS)** est une organisation professionnelle qui représente les producteurs et distributeurs français de boissons spiritueuses. Elle regroupe 210 entreprises (des PME aux groupes à vocation internationale) soutenant 100 000 emplois dans toutes les régions de France métropolitaine et les territoires d'outremer. Depuis plus de 20 ans, la FFS a pour principale mission de traiter de toutes les questions d'intérêt général se rapportant directement ou indirectement à l'élaboration, à l'importation et à la commercialisation des boissons spiritueuses. Elle promeut **l'excellence et les savoir-faire des entreprises de la filière.***

A propos des boissons spiritueuses :

Les spiritueux sont des boissons alcoolisées obtenues par distillation, macération ou infusion de matières premières agricoles. Leur teneur en alcool est de 15 degrés minimum et certaines sont vieilles en fût. Il s'agit de boissons d'origine exclusivement agricole. On dénombre 44 catégories de spiritueux (anisé, Armagnac, Calvados, Cognac, eau-de-vie de fruit, genièvre, gentiane, liqueur et crème de fruit, rhum, vodka, whisky...). Chaque année, ce sont au total plus de 2 millions de tonnes de matières premières agricoles (fruits, raisins, cannes à sucre, céréales et plantes) qui sont distillées, macérées ou infusées avant de devenir spiritueux.

Contact presse : VFCRP

Valérie Langlois - T. 01 47 57 83 55 - vlanglois@vfcrp.fr

Alexandra Leoni - T. 01 47 57 85 62 - aleoni@vfcrp.fr